

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1961

présenté par

M. Giletti, Mme Auzanot, M. Amblard, M. Dussausaye, M. Dufosset, M. Dutremble, Mme Blanc, M. Dragon, M. Villedieu, M. Odoul, M. Florquin, M. Evrard, M. Falcon, M. Gonzalez, M. Fouquart, M. Golliot, M. Humbert, Mme Grangier, Mme Florence Goulet, M. Jacobelli, M. Marchio, M. Jenft, Mme Galzy, M. Frappé, M. Gabarron, M. Gery, M. Gillet, M. Christian Girard, Mme Ménaché, M. Meizonnet, M. Markowsky, M. Meurin, M. Muller, M. Monnier, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Parmentier, M. Perez, Mme Robert-Dehault, M. Rambaud, Mme Pollet, M. Pfeffer, Mme Ranc, M. Renault, M. Rancoule, Mme Roullaud, M. Rivière, Mme Rimbart, Mme Roy, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Vos, M. Weber, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Tesson, M. Taverne, Mme Lorho, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Mauvieux, M. Bryan Masson, M. Emmanuel Taché, M. Salmon, M. Sabatou, Mme Sabatini, Mme Sicard, M. Schreck, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Lopez-Liguori, Mme Loir, M. Allisio, Mme Levavasseur, Mme Lelouis, Mme Lechon, Mme Lechanteux, Mme Le Pen, M. Lioret, M. Limongi, M. Ballard, Mme Laporte, Mme Joubert, Mme Joncour, M. Jolly, Mme Josserand, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, M. de Lépinau, M. de Fleurian, Mme Delannoy, Mme Diaz, M. Dessigny, Mme Dogor-Such, M. Guitton, M. Guibert, Mme Griseti, M. Guinot, M. Houssin, Mme Hamelet, M. Bernhardt, M. Chudeau, M. Chenu, M. Casterman, M. Clavet, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Colombier, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Boulogne, Mme Bordes, M. Boccaletti, M. Buisson, M. Bentz, M. Beaurain, M. Baubry, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, M. Barthès et
Mme Bamana

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Défense »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	1	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	1
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Cet amendement vise à attirer l'attention sur la nécessité de développer un missile aérobalistique pour l'AAE. L'AAE n'est pas dotée de cette capacité missile qui présente pourtant de nombreux avantages opérationnels : difficulté de détection, rapidité accrue, manœuvrabilité en course finale, portée de 500 à 1000 km augmentant de manière substantielle l'allonge d'un raid aérien conventionnel. L'emploi récent du missile aérobalistique par Israël lors de la guerre des 12 jours contre l'IRAN a prouvé l'effet stratégique immédiat de ce type d'armements dont la France est dépourvue.

Le présent amendement prévoit d'abonder les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, d'un montant de 1 euro symbolique pour la sous-action 7-03 « Études amont » de l'action 7 « Prospective de défense » du programme 144 : « Environnement et prospective de la politique de défense » et, pour les besoins de la recevabilité financière, de minorer du même montant les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, l'action 4 : « Politique immobilière » du programme 212 : « Soutien de la politique de défense ».